

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	568 894	FB		FC	568 894	587 958	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	7 278 639	FH		FI	7 278 639	7 296 955	
		FJ	7 847 533	FK		FL	7 847 533	7 884 914	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	59 453	32 966	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	25 381	28 761	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33	2 209	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 932 399	7 948 850	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	404 101	439 819	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 050 162	2 020 601	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	115 992	128 084	
	Salaires et traitements *					FY	3 561 190	3 387 509	
	Charges sociales (10)					FZ	1 523 071	1 456 501	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	30 967	35 212
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	61	174	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 685 545	7 467 899
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	246 854	480 950
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 306	2 794	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 285	4 644	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	15 592	7 438	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 465	14 435	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		3 359	
Total des charges financières (VI)						GU	13 465	17 795	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 127	(10 356)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	248 981	470 594	

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 583	1 842		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 583	1 842		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 308	3 150		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 308	3 150		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 275	(1 308)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	38 622	110 000		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	918	31 264		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 953 574	7 958 130		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 742 858	7 630 108		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	210 716	328 022		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG					
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	34 625	28 370	
	- Crédit-bail immobilier		HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	2 306	2 794	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	25 381	22 886	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				4 308	5 583		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 novembre 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 210 716 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 210 716 euros
A titre de dividende global à l'associée unique 200 000 euros
Soit 79,05 euros par action

Le solde 10 716 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 555 677 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30.06.2020	100 000 euros	100 000 euros	Néant
30 06 2021	202 000 euros	202 000 euros	Néant
30 06 2022	300 000 euros	300 000 euros	Néant

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Arnaud GUILLET
902885008E0C4E8...



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI

A5SYS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2023

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société SAS A5SYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A5SYS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A5SYS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A5SYS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2023

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2023

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 8 novembre 2023

Signé électroniquement le 08/11/2023 par
Bertrand Cristallini

Bertrand CRISTALLINI

Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels



Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 956	4 956		
	Fonds commercial (1)	10 786		10 786	10 786
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	198 923	165 647	33 276	54 347
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	117 212		117 212	117 212
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 100		8 100	6 267
TOTAL (II)		339 977	170 603	169 374	188 612
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 864 070	1 750	1 862 320	2 041 254
	Autres créances	208 255		208 255	489 030
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	999 525		999 525	999 525
	DISPONIBILITES	349 896		349 896	817 029
	Charges constatées d'avance	144 723		144 723	82 871
	TOTAL (III)	3 566 469	1 750	3 564 719	4 429 709
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 906 446	172 353	3 734 093	4 618 321

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000	42 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	544 961	516 938
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	210 716	328 022
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 075 977	1 165 261
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	508 487	681 918
	Emprunts et dettes financières divers (3)	918	31 264
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	559 503	726 127
	Dettes fiscales et sociales	1 178 631	1 416 786
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 033	9 962
Produits constatés d'avance (1)		401 544	587 004
Total des dettes		2 658 116	3 453 060
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 734 093	4 618 321
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		210 716,03	328 022,16
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 324 533	2 944 953
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

				30/06/2023	30/06/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	568 894		568 894	587 958
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	7 278 639		7 278 639	7 296 955
	Montant net du chiffre d'affaires	7 847 533		7 847 533	7 884 914
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			59 453	32 966
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			25 381	28 761
	Autres produits			33	2 209
Total des produits d'exploitation (1)				7 932 399	7 948 850
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			404 101	439 819
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 050 162	2 020 601
	Impôts, taxes et versements assimilés			115 992	128 084
	Salaires et traitements			3 561 190	3 387 509
	Charges sociales du personnel			1 523 071	1 456 501
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			30 967	35 212
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			61	174	
Total des charges d'exploitation (2)				7 685 545	7 467 899
RESULTAT D'EXPLOITATION				246 854	480 950



Compte de Résultat

2/2

		30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		246 854	480 950
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 306 13 285 	2 794 4 644
Total des produits financiers		15 592	7 438
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 465 	14 435 3 359
Total des charges financières		13 465	17 795
RESULTAT FINANCIER		2 127	(10 356)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		248 981	470 594
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	5 583 	1 842
Total des produits exceptionnels		5 583	1 842
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 308 	3 150
Total des charges exceptionnelles		4 308	3 150
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 275	(1 308)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		38 622 918	110 000 31 264
TOTAL DES PRODUITS		7 953 574	7 958 130
TOTAL DES CHARGES		7 742 858	7 630 108
RESULTAT DE L'EXERCICE		210 716	328 022
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 306	2 794

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 734 093 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 953 574 euros** et un total **charges de 7 742 858 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 210 716 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Méthode et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs

Postes	Mode d'amortissements	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	de 1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	7 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 1 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	de 1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques ou charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de sortie de ressource sans contrepartie, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

La société procède régulièrement à l'analyse de l'avancement des projets en cours. Dans l'hypothèse où un contrat ferait apparaître une perte à terminaison, une provision serait immédiatement comptabilisée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Lorsque l'avancement de la production réalisée diffère de la facturation, la société enregistre :

- une facture à établir lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée
- un produit constaté d'avance lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Note sur l'intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale, prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI, et dont la société mère est la SAS A5 GROUPE.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec la société tête de groupe prévoit que le charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, la société a constaté une charge de 918 €.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	15 742					15 742
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 742					15 742
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 435					2 435
	Matériel de transport	41 518		1 431		2 540	40 409
	Matériel de bureau, mobilier	146 115		8 464			154 580
	Emballages récupérables et divers	1 500					1 500
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	191 568		9 896		2 540	198 923
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	117 212					117 212
	Prêts et autres immobilisations financières	6 267		4 655		2 822	8 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123 479		4 655		2 822	125 312
TOTAL		330 789		14 550		5 362	339 977



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 956			4 956
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 956			4 956
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4	348		352
	Matériel de transport	41 518	716	2 540	39 693
	Matériel de bureau, mobilier	95 700	29 903		125 603
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 221	30 967	2 540	165 647
TOTAL		142 177	30 967	2 540	170 603

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 750			1 750
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 750			1 750
TOTAL GENERAL		1 750			1 750
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 100		8 100
	Clients douteux ou litigieux	2 100	2 100	
	Autres créances clients	1 861 970	1 861 970	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 334	2 334	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 900	11 900	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	81 299	81 299	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 000	6 000	
	Groupe et associés (2)	105 101	105 101	
	Débiteurs divers	1 621	1 621	
	Charges constatées d'avances	144 723	144 723	
	TOTAL DES CREANCES	2 225 148	2 217 048	8 100
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	508 487	174 904	333 584	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	559 503	559 503		
	Personnel et comptes rattachés	363 169	363 169		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	355 318	355 318		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	401 933	401 933		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	58 211	58 211		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	918	918		
	Autres dettes	9 033	9 033		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	401 544	401 544		
	TOTAL DES DETTES	2 658 116	2 324 533	333 584	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	173 363			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		159 445
Autres créances clients		139 801
Clients - Factures à établir	139 801	
Autres créances		19 643
Org. Sociaux - pdt à recevoir	1 844	
Etat - produits à recevoir	6 000	
C/C - Intérêts courus	2 306	
Intérêts courus à recevoir	9 493	



Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		830 567
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		367
Emprunt - Intérêts courus	367	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		273 081
Fournisseurs - FNP	273 081	
Dettes fiscales et sociales		553 823
Pers. - provision congés payés	273 619	
Personnel - Provision primes à payer	47 261	
Pers. - Autres charges à payer	42 288	
Org. Sociaux - charges s/ congés	110 008	
Org. Sociaux - Charges s/ primes	18 904	
Org. Sociaux - charges s/ rtt	10 961	
Org. Sociaux - Charges à payer	6 437	
Etat - Charges à payer	18 888	
Etat - Taxe app. à payer	1 579	
Etat - Effort construction	23 876	
Autres dettes		3 296
Clients - Avoirs à établir	3 296	



Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		144 723	401 544
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		144 723	401 544





Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2023
Capital social	253 000				253 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000				42 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	25 300				25 300
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	516 938	28 022			544 961
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	328 022	(328 022)		210 716	210 716
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 165 261	(300 000)		210 716	1 075 977

Date de l'assemblée générale 22/11/2022

Dividendes attribués 300 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 300 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 865 261

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 865 261

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (89 284)



Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		118 099	
		118 099	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Salariés		52 000	
		52 000	
Total des engagements financiers (1)		170 099	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



Commentaires engagements financiers

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière a été calculé à partir des conventions collectives de la Bureaux d'études techniques, et selon les hypothèses suivantes :

- âge prévu de départ en retraite 67 ans
- départ à l'initiative du salarié
- table de mortalité TG 05
- taux d'actualisation : 3.3 %
- méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis
- progression des salaires : 4% constant
- taux de rotation : 8% constant
- taux de charges sociales patronales : 43%

Le taux d'actualisation est déterminé selon une grille de taux fournie par le Syndicat des Actuaire Conseil et Actuaire Experts Indépendants.



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2023
VALEUR D'ORIGINE					225 765	225 765
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				76 487	76 487
	Dotation exercice				30 653	30 653
	TOTAL				107 140	107 140
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				73 056	73 056
	Redevances Exercice				40 803	40 803
	TOTAL				113 859	113 859
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				38 216	38 216
	entre 1 et 5 ans				63 176	63 176
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				101 392	101 392
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				3 583	3 583
	entre 1 et 5 ans				13 124	13 124
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				16 707	16 707
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					40 292	40 292



Effectif moyen

		30/06/2023	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		80
	Professions intermédiaires		
	Employés		1
	Ouvriers		
	TOTAL		81

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 10 Boulevard du Zénith			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 3 8 4 2 2 3 4 7 0 0 0 3 1			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 30062023		N-1 30062022		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
					Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 956	4 956	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 786	10 786	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	165 647	33 276	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE	117 212	117 212
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 100	6 267
			TOTAL (II)	BJ	BK	339 977	170 603
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 864 070	1 750	
		Autres créances (3)	BZ	CA	208 255	208 255	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	999 525	999 525
Disponibilités	CF		CG	349 896	349 896		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	144 723	144 723		
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 566 469	1 750		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 906 446	172 353		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 253 000.....)		DA	253 000	253 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	42 000	42 000	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	25 300	25 300	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	544 961	516 938	
	Report à nouveau		DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	210 716	328 022	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	1 075 977	1 165 261	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	508 487	681 918	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	918	31 264	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	559 503	726 127	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 178 631	1 416 786	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	9 033	9 962	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	401 544	587 004	
TOTAL (IV)		EC	2 658 116	3 453 060		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	3 734 093	4 618 321		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 324 533	2 944 953	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS A5 SYS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	15 742	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 435	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	41 518	KZ		LA	1 431	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	146 115	LC		LD	8 464	
		Emballages récupérables et divers *				LE	1 500	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	191 568	LO		LP	9 896		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	117 212	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 267	1U		1V	4 655			
TOTAL IV				LQ	123 479	LR		LS	4 655			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	330 789	ØH		ØJ	14 550	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	15 742	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 435	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	2 540	MQ	40 409	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	154 580	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	1 500	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	2 540	NH	198 923	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	117 212	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 822	2F	8 100	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	2 822	NK	125 312	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	5 362	ØL	339 977	ØM		

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	4 956		PF			PG			PH	4 956		
TOTAL I			RK	4 956		RM			RN			RO	4 956		
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	4		QE	348		QF			QG	352		
	Matériel de transport		QH	41 518		QI	716		QJ	2 540		QK	39 693		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	95 700		QM	29 903		QN			QO	125 603		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	137 221		QV	30 967		QW	2 540		QX	165 647		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	142 177		ØP	30 967		ØQ	2 540		ØR	170 603		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 750	6U		6V		6W	1 750
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 750	TY		TZ		UA	1 750
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 750	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	8 100	UV		UW	8 100					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 100		2 100							
	Autres créances clients		UX	1 861 970		1 861 970							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1										
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 334		2 334							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	11 900		11 900							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	81 299		81 299							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP	6 000		6 000							
	Groupe et associés (2)		VC	105 101		105 101							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 621		1 621							
	Charges constatées d'avance		VS	144 723		144 723							
	TOTAUX			VT	2 225 148	VU	2 217 048	VV	8 100				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
			VF										
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	508 487	174 904	333 584							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	559 503	559 503								
Personnel et comptes rattachés			8C	363 169	363 169								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	355 318	355 318								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	401 933	401 933								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	58 211	58 211								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	918	918								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	9 033	9 033								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	401 544	401 544								
TOTAUX			VY	2 658 116	VZ	2 324 533	333 584						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	173 363	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.								